

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dit : Mâ sè trompè ; l'est bin quie ! et sè reinfaté dedein.

L'autro revint, lo revâi à la méma pliace et lâi fâ :

— Comment, vous n'avez pas encore changé, dépêchons-nous !

— Mâ m'n'ami, dusso ètrè quie !

— Mais non ; c'est un wagon de première.

— Eh bin veni vaire :

Et Berbitchon décheind, preind l'autro pè lo bré, lo fâ recoulâ dè trâi pas, lâi montrè avoué lo dâi lo coutset dâo trein et lâi dit :

— Vâiquie la comotive et lo tombéré iô on met lo tserbon ; ora comptâdé après : ion !.. dou !.. et trâ ! eh hé !

— Eh bien !

— Eh bin ! y'é on beliet dè troisiéme et vâiquie lo troisiémo ; ora lâi su-yo, oï âo na ?

Un jeune avocat, Monsieur ..., avait à défendre devant le tribunal de Lausanne, siégeant à l'Evêché, un vaurien de la pire espèce, qui avait déjà fait tous les métiers, hormi les bons. Les faits étaient parfaitement établis, l'accusé avait même avoué. En présence d'une telle situation, l'avocat cherche à attendrir l'âme des jurés ; il plaide des circonstances atténuantes et raconte d'une voix émue la vie accidentée et tourmentée de son client. A la fin de la plaidoirie, l'accusé pleurait à chaudes larmes et on l'entendit murmurer à travers ses sanglots : « Ah ! je ne savais pas que j'avais été si malheureux ! »

Un de nos lecteurs nous écrit :

« Voici une petite anecdote qui, je crois, divertira quelques chasseurs :

On sait que la chasse au renard est actuellement autorisée dans le canton moyennant un permis spécial. Un forestier de P... adressait dernièrement à un Nemrod de son village la question suivante : Dis-moi, Jean, lorsque tu vends tes chiens, tu les garantis toujours francs du renard. Comment fais-tu aujourd'hui pour qu'ils soient francs du lièvre ? »

Autre histoire de chasse :

Un jeune homme s'était attiré plus d'une fois les quolibets de ses compagnons de chasse. On résolut un jour de lui faire une bonne charge ; mais son père instruit du tour prémédité, l'avertit :

« Fais attention, lui dit-il, on te placera à portée du fusil un lièvre empaillé ; ne te laisse pas mystifier. »

Le lendemain, après une heure de recherches infructueuses, notre chasseur voit partir à dix pas un superbe lièvre ; il le regarde tranquillement courir, et mettant son fusil au repos :

« Vas, vas, mon bonhomme, dit-il, tu ne m'y prendras pas, je sais bien que tu es empaillé. »

Deux amis qui avaient fait maintes courses ensemble, s'étant retrouvés au milieu d'une société, se mirent à raconter leurs prouesses d'autrefois :

L'un dit : Dans nos courses, lorsque l'un n'avait pas de quoi payer, l'autre payait.

— Oui, dit son camarade, je me rappelle fort bien d'avoir été souvent l'autre.

L'expédition de la deuxième série des *Causeries du Conteur vaudois*, commencera dès les premiers jours de la semaine prochaine, et nous pensons que le 30 courant elle sera parvenue à tous les souscripteurs.

Théâtre.

La soirée théâtrale de jeudi a fait grand plaisir. Nous exceptons la première pièce *Chez l'Avocat*, production en vers assez monotone. Mais les *Droits de l'homme*, si bien interprétés par nos artistes, n'ont pas tardé à remettre la salle en gaité. Mme Morel s'est vraiment distinguée dans son rôle plein de finesse, et qui résume en quelque sorte toute la pièce dans cette phrase qu'elle a si bien soulignée : L'homme a toujours le droit de crier bien fort : *Je veux !* et la femme celui de dire tout doucement : *Je ne veux pas !* — M. Fayolle a été désopilant et les autres artistes se sont fort bien acquités.

Dans le *Tueur de Lions*, hilarité générale provoquée par la verve inépuisable de notre excellent comique Leprin.

Le programme de demain a de l'attrait et fera sans doute salle comble.

L. MONNET.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Dimanche 21 janvier 1877.

LE FLÉAU DES MERS

Grand drame en 7 actes, du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Le spectacle sera terminé par :

Le Sabot de Marguerite.

Vaudeville en 1 acte.

Les bureaux s'ouvriront à 6 1/2 heures. — On commencera à 7 heures.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Maroquinerie. — Porte-monnaie, bourses, porte-cartes, porte-feuilles, poches, serviettes, buvards, pupitres, carnets, etc., etc.

Albums photographiques de toutes grandeurs. — Albums de poésie et de dessin ; albums de timbres-postes.

Papier à lettres. — Beaux assortiments de papier et enveloppes de luxe ; — papiers anglais ; — cartes de visite, cartes de convives, souvenirs d'albums, calendriers à effeuiller, almanachs de poche, agendas de bureau et de cabinet.

Psautiers. — *Articles de peinture.* — *Sacs d'écoliers.* — *Registres.* — *Presses à copier.* — *Junelles de théâtre,* etc.

CARTES DE VISITE

très soignées et livrées dans la journée.